ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT

29 avril 2018

Bonjour à tous les membres de l'APCLV, le printemps est là et une nouvelle saison de camping s'amorce pour le plus grand plaisir de tout le monde.
Si vous êtes des nôtres depuis longtemps, nous sommes contents de vous revoir et si vous êtes nouveaux parmi nous, nous vous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue.

PROCHAINE AGA
L'AGA de l'APCLV se tiendra mercredi le 2 mai 2018 au Campus 3, 196, rue Notre-Dame, Gatineau, J8P 0E6 à 19h. La documentation pertinente a été envoyée par courriel le 9 avril dernier et la documentation en papier a été postée le 20 avril dernier. Il est à noter qu'il y aura élection pour deux postes d'administrateurs sur le conseil d'administration pour un terme de deux ans chacun. Nous espérons vous voir en grand nombre.

NOUVELLE GESTION
En 2018, l'APCLV nommera un nouvel administrateur pour remplacer Benoit Larose, l'administrateur de la saison 2017. Il est à noter que l'administrateur est sous contrat avec l'APCLV et que les services de gestion seront offerts dans un nouveau bureau de l'APCLV dans la grande salle communautaire aux heures suivantes :
Mai 2018
Vendredi de 17h à 20h
Samedi de 10h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

FINANCES DE L'APCLV
Le rapport financier de 2017 et le budget prévu pour 2018 seront présentés à l'assemblée.
Il est à noter qu'il y a quelques mauvais payeurs, et le manque à gagner a des répercussions sur l'ensemble des propriétaires. Des démarches sont en cours pour obtenir l'argent dû à l'APCLV.

FACTURATION ÉLECTRICITÉ

La facturation d'électricité (Hydro Québec) en 2017 comportait des erreurs. En mai 2017, pour la première fois depuis 2007, la facturation d'Hydro Québec était émise au nom de l'APCLV - Association des Propriétaires du Camping Lac Vert, contrairement aux années 2007 à 2016, quand la facturation était émise au nom de Camping Lac Vert Inc., laquelle était inscrite en tant que compagnie aux fins de taxes. En conséquence, la facturation comportait le taux par kWh * kWh consommé + les taxes.

L'APCLV – Association des Propriétaires du Camping Lac vert une association sans but lucratif et n'est donc pas inscrite aux taxes. Les frais d'Hydro-Québec comprennent un montant par kWh; des frais de redevance; des frais d'administration; des taxes (TPS et TVQ). Ainsi, la facturation d'électricité par l'APCLV est un exercice de balancement entre les coûts facturés par Hydro-Québec et la consommation des propriétaires de la phase 1 et 2. En d'autres mots, si Hydro-Québec facture 100$, nous devons recouvrir 100$.

Conséquemment, pour remédier à l'erreur de 2017, un montant supplémentaire sera ajouté à la facture 2018 pour la consommation d'électricité facturée en mai 2017. Ce montant est calculé par la différence du taux calculé au taux chargé en 2017, soit .0197 multiplié par le kWh utilisés l'année dernière (saison 2017).

PAIEMENT DE FACTURES
Lors de la saison 2018, toutes les factures émises et payables à l'APCLV pourront être payées de différentes façons :

Par chèque, posté à l'adresse suivante :
APCLV
124-B Chemin du Pont de Bois
Val-des-Bois, QC
J0X 3C0

Par chèque, lors des heures d'ouverture au bureau de l'APCLV qui sera aménagé dans la salle communautaire

Par carte de débit ou crédit, lors des heures d'ouverture au bureau de l'APCLV. Étant donné les frais reliés à l'utilisation des appareils de crédit/débit, il y aura des frais supplémentaires de 2% pour chaque transaction.

Il est important de respecter la date limite indiquée sur chaque facture puisque tout retard de paiement entraînera des intérêts de 2% par mois; comme indiqué précédemment, les mauvais payeurs empêchent le bon fonctionnement du budget établi.

RÈGLEMENTS ET COUVRE-FEU

Nous vous remercions de respecter les règlements, lesquels sont établis pour le bien-être et le respect de chacun d'entre nous; la liste complète des règlements est sur le site Web http://www.campinglacvert.com/membres.asp.
Veuillez noter que vous devez obtenir un permis pour réaliser tout travail à l'installation ou au terrain et les permis de travail sont disponibles auprès du gestionnaire, ou à l'adresse courriel ca.campinglacvert@gmail.com .
Nous vous rappelons que le couvre-feu est de 23h à 8h.

CONTRATS DE LOCATION

L'établissement de contrats de location en 2016 a permis de résoudre des problèmes de non-respect de règlements dans le passé et nous remercions tous les proprios qui ont collaboré avec l'APCLV lors de la location d'installations. La procédure de compléter un contrat pour la location de toute installation, que ce soit une roulotte ou uniquement un terrain, s'applique toujours et nous vous invitons à consulter le gestionnaire pour la documentation, au bureau de l'APCLV ou au ca.campinglacvert@gmail.com .

EMPLOYÉS, BÉNÉVOLES ET GENS DE MÉTIER RECHERCHÉS

Le bon fonctionnement du camping est assuré par certains employés mais plusieurs tâches peuvent être effectuées par des membres de l'APCLV. Nous créons donc une banque de noms de personnes intéressées à donner du temps pour différentes tâches, certaines rémunérées, d'autres à titre de bénévoles. Veuillez soumettre vos noms à ca.campinglacvert@gmail.com et indiquer clairement le genre de tâches qui vous intéresse.

Nous vous souhaitons une très belle saison de camping 2017 et nous vous invitons à nous faire part de vos questions et/ou commentaires à l'adresse courriel ca.campinglacvert@gmail.com .

Jean-Michel St-Amand et Martin Fortin
CA – APCLV
Conseil d'administration, Association des propriétaires du Camping Lac Vert